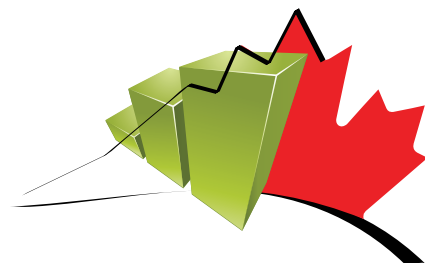


## Rapports économiques et sociaux

# La valeur des soins des enfants non rémunérés et de l'emploi rémunéré selon le sexe : quelles sont les répercussions du programme universel de services de garde à contribution réduite

par Wulong Gu

Date de diffusion : le 27 juillet 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# ***La valeur des soins des enfants non rémunérés et de l'emploi rémunéré selon le sexe : quelles sont les répercussions du programme universel de services de garde à contribution réduite?***

par Wulong Gu

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202200700003-fra>

## **Résumé**

Le présent document fournit une estimation des soins aux enfants non rémunérés, des autres activités ménagères non rémunérées et des emplois rémunérés au fil du temps dans les provinces canadiennes pour la période allant de 1998 à 2015. Les estimations servent ensuite à évaluer les effets sur l'emploi rémunéré des services de garde à contribution réduite lancés au Québec en 1997. Elles sont aussi utilisées pour examiner la contribution des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées au bien-être et à la prospérité au Canada. Comme dans des études antérieures, le présent document révèle que les services de garde à contribution réduite au Québec sont associés à une augmentation du taux d'emploi des femmes et du recours à des services de garde rémunérés au Québec. De plus, de nouveaux résultats montrent qu'il y a peu de différence dans l'incidence des services de garde à faible coût sur le taux d'emploi et les heures travaillées par les mères entre les immigrantes et les Canadiennes nées au pays, et entre les ménages à faible revenu et à revenu élevé. Ces constatations laissent entendre que ces groupes font face à des obstacles similaires en matière d'accès. De plus, la présente étude montre que la mise en place de services de garde à contribution réduite au Québec ne semble pas avoir eu d'effet sur le recours à des soins aux enfants non rémunérés. De 1998 à 2015, le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés a augmenté au Québec et dans les autres provinces; l'augmentation était similaire au Québec et dans les autres provinces. Le présent document révèle également que les femmes représentaient environ 60 % des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées en 2015, tandis que les hommes représentaient 40 % des heures consacrées à ces activités. Toutefois, la proportion de femmes responsables des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées a diminué au fil du temps, ce qui est lié à l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes au cours de cette période. La valeur des soins aux enfants non rémunérés et celle de toute autre production des ménages non rémunérée ont chacune été estimées à environ 15 % du produit intérieur brut au Canada pour 2015. Elles ont peu varié au cours de la période allant de 1998 à 2015.

## **Auteur**

Wulong Gu travaille à la Division de l'analyse économique à Statistique Canada.

## **Remerciements**

Merci à Sandy Besporstov et à Amanda Sinclair d'avoir fourni de l'aide et de nous avoir renseignés sur les programmes qui ont été modifiés pour l'estimation dans le présent document. Merci à Brenda Bugge, Leanne Findlay, Stacie Kerr, Danny Leung, Ryan Macdonald et aux deux réviseurs anonymes pour leurs commentaires utiles.

## Introduction

Lancé en 1997, le programme de services de garde à contribution réduite du Québec ciblait initialement les enfants de 4 et 5 ans. En 1998, il a été élargi pour inclure tous les enfants âgés de 5 à 12 ans, puis en 2000, il a été étendu pour inclure tous les enfants d'âge préscolaire âgés de 0 à 4 ans. Ce programme de services de garde à contribution réduite a eu une incidence majeure sur la participation des femmes au marché du travail et a augmenté le recours à des services de garde rémunérés au Québec (Baker et coll., 2008; Fortin et coll., 2012; Lefebvre et coll., 2009)<sup>1</sup>.

Bien que les données sur l'emploi rémunéré et le recours aux services de garde soient bien documentées, il y a peu de données probantes sur l'effet des modèles de services de garde à contribution réduite sur les soins aux enfants non rémunérés. On suppose que des services de garde à contribution réduite pourraient conduire à une substitution des services de garde rémunérés par des soins aux enfants non rémunérés, ce qui permettrait aux parents d'augmenter le temps consacré à un emploi rémunéré. Des travaux récents ont commencé à établir une mesure de la production des ménages qui comprend les soins aux enfants. Elle peut être utilisée pour examiner la tendance relative aux soins des enfants non rémunérés. Besporstov et Sinclair (2022) ont réalisé une estimation de référence des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée à l'échelle nationale et régionale pour une année, qui a ensuite été utilisée pour obtenir une estimation par série chronologique des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée. Le présent document s'appuie sur le travail de Besporstov et Sinclair (2022) en réalisant une estimation par série chronologique des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées par province au fil du temps.

La production des ménages et les comptes élargis fournissent une mesure des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée, laquelle peut être utilisée pour examiner la contribution des soins aux enfants non rémunérés au bien-être et à la qualité de vie au Canada (Gee, 2015; Statistique Canada, 1995). Étant donné que les femmes s'acquittent de la majeure partie des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée, le compte élargi offre une mesure plus adéquate de la contribution des femmes au bien-être et à la qualité de vie que la mesure du produit intérieur brut (PIB) qui se trouve dans les comptes nationaux, laquelle inclut la production marchande, mais exclut les activités de production non rémunérées des ménages.

Les estimations présentées dans le présent document sont utilisées pour déterminer l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec sur l'activité des parents sur le marché du travail. Elles mettent l'accent sur les femmes du Québec, en comparant les soins aux enfants non rémunérés, toute autre production des ménages non rémunérée et l'emploi rémunéré entre le Québec et les autres provinces. Une comparaison de la tendance en matière de soins aux enfants non rémunérés et de l'emploi rémunéré entre le Québec (qui a adopté des services de garde à contribution réduite) et les autres provinces (qui ne l'ont pas fait) fournit une inférence sur l'effet des services de garde à contribution réduite sur ces changements. L'estimation des effets des services de garde à contribution réduite au Québec a mis en lumière l'incidence potentielle du passage à un modèle de services de garde universel plus abordable et plus accessible. Le programme universel de services de garde d'enfants mis en œuvre par le gouvernement du Canada (ministère des Finances, 2021), qui est semblable à celui du Québec, devrait accroître le nombre d'emplois rémunérés puisqu'il entraînera une utilisation accrue des services de garde et offrira aux personnes, en particulier aux femmes, la possibilité d'occuper un emploi rémunéré.

Le présent document vise trois principaux objectifs. Premièrement, il présente des estimations des soins aux enfants fournis par les parents, ainsi que des autres activités ménagères non rémunérées et de

---

1. Fortin (2012) a présenté un résumé des données empiriques sur l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec.

l'emploi rémunéré au fil du temps dans les provinces canadiennes. Deuxièmement, à l'aide de ces estimations, la présente étude mesure l'incidence des services de garde à contribution réduite au Québec sur le taux d'emploi des parents et sur les soins aux enfants non rémunérés fournis par les parents au Québec, en particulier les mères. Elle examine également la différence de cette incidence entre les immigrants et les Canadiens nés au pays, ainsi qu'entre les ménages à faible revenu et les ménages à revenu élevé. Troisièmement, le document utilise des estimations des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée pour fournir une estimation plus détaillée de la contribution des femmes et des soins aux enfants non rémunérés au bien-être et à la qualité de vie au Canada.

La principale source de données du présent document est l'Enquête sociale générale – L'emploi du temps (ESG – L'emploi du temps), qu'on utilise pour estimer les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés, aux autres activités ménagères non rémunérées et à l'emploi rémunéré.

Le reste du présent document est structuré de la manière suivante : La section 2 présente un cadre empirique, la section 3 présente les sources de données utilisées pour le présent document, la section 4 présente les estimations et les principales constatations, et la section 5, la conclusion.

## Cadre empirique

Le présent document commence par l'élaboration d'une estimation de la série chronologique des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée, laquelle peut être comparée et ajoutée aux mesures du travail rémunéré et des activités de production dans les comptes nationaux. La mesure élargie de la production comprend maintenant la production marchande et la production des ménages non rémunérée et constitue une composante essentielle d'un compte satellite de la production des ménages (Landefeld et coll., 2009; CEE-ONU, 2007). Cette mesure élargie de la production et le compte de production des ménages ont été élaborés par des organismes statistiques nationaux, comme le Bureau of Economic Analysis des États-Unis et l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, pour fournir une mesure plus complète du bien-être et examiner la contribution de la production non rémunérée et des femmes au bien-être (Kanal et Kornegay [2019] pour les États-Unis et Payne et Vassilev [2018] pour le Royaume-Uni).

Les mesures des soins aux enfants non rémunérés seront également ventilées en fonction du statut d'immigration et du revenu des ménages (ménages à faible revenu et ménages à revenu élevé) afin d'examiner les types de personnes et de ménages qui ont été les plus touchés par les changements en matière d'emploi rémunéré, de soins aux enfants non rémunérés et toute autre production des ménages non rémunérée attribuable à l'adoption des services de garde à contribution réduite au Québec. S'il y avait des obstacles importants empêchant les immigrants et les ménages à faible revenu d'avoir accès à des services de garde, le programme de services de garde à contribution réduite devrait avoir une grande incidence sur ces ménages en matière d'augmentation de la participation au marché du travail et d'utilisation de services de garde rémunérés.

Dans les comptes élargis, la valeur des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées doit être imputée pour être ajoutée et comparée à la valeur de l'emploi rémunéré et des activités de production qui se déroulent sur le marché. Bien que la valeur de l'emploi rémunéré et de la production sur le marché soit observée à l'aide de l'évaluation du marché, comme la rémunération des personnes employées, la valeur des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée doit être imputée, puisque ces valeurs ne sont pas observées. Il existe deux options principales pour l'imputation : les approches du coût d'opportunité et du coût de remplacement. L'approche du coût d'opportunité consiste à valoriser le temps consacré à la production des ménages non rémunérée en fonction de la rémunération horaire de la personne qui

s'acquitte de la production des ménages. L'approche du coût de remplacement consiste à valoriser le temps consacré à la production des ménages non rémunérée en fonction de la rémunération horaire des travailleurs qui peuvent être embauchés sur le marché pour effectuer des activités ménagères similaires.

L'approche du coût de remplacement est recommandée (Landefeld et coll., 2009). Elle est adoptée dans les comptes nationaux, qui utilisent souvent les prix observés sur le marché pour les biens et les services pour estimer la valeur de biens et de services similaires pour lesquels il n'y a pas de marché. Par exemple, les loyers du marché observés sont utilisés pour estimer le loyer de tous les logements occupés par le propriétaire. Schreyer et Diewert (2014) préconisent également une approche qui repose sur le coût de remplacement. Leurs conclusions théoriques ont contribué à donner la préférence à une évaluation du coût de remplacement, dans la mesure où l'objectif est de mesurer la valeur de la production des ménages.

Dans le présent document, l'approche du coût de remplacement est utilisée, et la rémunération horaire moyenne des travailleurs dans le secteur des services personnels par province est utilisée comme coût de remplacement<sup>2</sup>. Les travailleurs du secteur exercent diverses activités semblables aux activités ménagères non rémunérées estimées dans le présent document et servent donc de mesure de substitution pour le salaire de remplacement qui peut être utilisé pour estimer la valeur des activités non rémunérées des ménages. Le salaire de remplacement est estimé principalement à partir de l'Enquête sur la population active et du Recensement de la population, qui recueillent des renseignements sur les activités sur le marché du travail de la population en âge de travailler, ainsi que de diverses autres sources, et ils peuvent être obtenus à partir des comptes nationaux.

Une fois que l'estimation par série chronologique du nombre d'heures travaillées et de la valeur des soins aux enfants non rémunérés, de la production des ménages non rémunérée et de l'emploi rémunéré par province au fil du temps est établie, elle est utilisée pour examiner l'incidence des services de garde à contribution réduite au Québec sur les taux d'emploi des parents et sur les soins aux enfants non rémunérés fournis par les parents au Québec, en particulier par les mères. Elle sert également à examiner la contribution des femmes et des soins aux enfants non rémunérés à une mesure élargie de la valeur des biens et des services, incluant maintenant le PIB et les activités de production non rémunérées qui constituent une mesure complète du bien-être économique et de la qualité de vie au Canada. La stratégie empirique de ce document sur l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec consiste à examiner les différences entre le Québec et les autres provinces au fil du temps en ce qui a trait aux tendances relatives aux soins des enfants non rémunérés, aux autres activités ménagères non rémunérées et à l'emploi rémunéré. La différence dans les tendances entre le Québec et les autres provinces sera attribuée à la mise en œuvre de services de garde à contribution réduite au Québec. Bien que d'autres facteurs puissent avoir contribué à la tendance divergente au Québec par rapport à la moyenne nationale, on suppose que ces facteurs supplémentaires se contrebalancent mutuellement ou ont peu d'effet global.

## Sources des données et estimation

Les mesures par série chronologique du nombre d'heures travaillées et de la valeur de diverses activités rémunérées et non rémunérées par province sont établies pour la période allant de 1998 à 2015. La sélection des périodes a été déterminée par la disponibilité des données de l'Enquête sociale générale (ESG). Les modules sur l'emploi du temps de l'ESG sont disponibles pour les années 1987, 1993, 1998,

---

2. Par ailleurs, la rémunération horaire des travailleurs qui fournissent des services semblables aux activités des ménages sur le marché, comme le personnel des services de garde et le personnel d'entretien domestique, peut être utilisée pour estimer la valeur des activités non rémunérées des ménages. La mesure dans laquelle le choix des coûts de remplacement influence la valeur estimée devrait être examinée dans des travaux futurs.

2005, 2010 et 2015. Les données de 1987 et 1993 ne sont pas entièrement comparables à celles des enquêtes plus récentes depuis 1998. Par conséquent, les estimations présentées dans le présent document portent sur la période allant de 1998 à 2015. Néanmoins, les estimations de 1993 sont utilisées pour fournir une inférence de la différence dans la tendance de la production des ménages non rémunérée, le cas échéant, avant et après la mise en œuvre de services de garde à contribution réduite au Québec en 1997.

Les estimations sont calculées en fonction de trois mesures principales de temps : les heures non rémunérées pour les soins aux enfants, les heures non rémunérées consacrées à toute autre production des ménages et les heures travaillées dans le cadre d'un emploi rémunéré. Ces trois mesures de temps sont estimées séparément pour les hommes et les femmes. Les mesures sont ensuite recoupées selon le statut d'emploi (personne employée ou chômeur), la présence d'enfants (avec enfants âgés de 0 à 14 ans ou sans enfants), le statut d'immigrant et le revenu (ménages à faible revenu ou ménages à revenu élevé)<sup>3</sup>. Des estimations sont fournies pour chaque province afin d'inférer l'incidence du programme de services de garde à contribution réduite du Québec sur le temps consacré aux soins des enfants non rémunérés et à l'emploi rémunéré<sup>4</sup>.

Les mesures sont tirées de l'ESG – L'emploi du temps. Cette enquête comporte une composante de journal dans laquelle les répondants consignent la durée et l'incidence de diverses activités au cours d'une période de 24 heures. Toutefois, elle comprend également des questions précises sur les heures consacrées à diverses activités principales (soins aux enfants non rémunérés, autre production des ménages non rémunérée et emploi rémunéré) pendant une semaine. Ces deux questions connexes peuvent être utilisées pour estimer les heures dédiées à diverses activités. Autrement dit, les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées peuvent être déduites des questions sur les heures consacrées à ces activités au cours d'une semaine. Par ailleurs, on peut aussi déduire les heures consacrées aux activités ménagères à partir du journal de 24 heures qui documente la fréquence et la durée de ces activités.

Dans le présent document, les questions relatives aux heures dédiées à diverses activités au cours d'une semaine sont utilisées pour fournir des estimations comparables des heures consacrées à trois grandes activités (soins des enfants non rémunérés, autres activités ménagères non rémunérées et emploi rémunéré). Si le journal était utilisé, des hypothèses supplémentaires devraient être formulées quant au nombre de jours consacrés à ces activités au cours d'une semaine afin de déterminer les heures dans une semaine et, en fin de compte, les heures annuelles consacrées à ces activités. On suppose fréquemment que les activités sont menées chaque jour de l'année, et le nombre d'heures consacrées à ces activités au cours d'une journée est ensuite multiplié par le nombre de jours dans une année (365 jours) pour obtenir l'estimation annuelle. Toutefois, cela pourrait ne pas être approprié s'il y a une différence d'heures entre les activités de semaine et de fin de semaine, et les heures travaillées dans une période donnée de 24 heures pourraient ne pas être représentatives de ces activités en une semaine<sup>5</sup>.

Besporstov et Sinclair (2022) ont utilisé la partie journal de l'enquête pour estimer le nombre d'heures consacrées à diverses activités ménagères non rémunérées. Leurs estimations sont comparables à celles du présent document. L'avantage de l'estimation à partir du journal est qu'elle fournit plus de détails sur diverses activités ménagères. Étant donné que, dans le cas présent, l'accent est mis sur les soins aux enfants non rémunérés comparativement au travail rémunéré et aux estimations pour de grandes

---

3. Bien qu'il soit utile de présenter séparément les estimations pour les parents d'enfants plus jeunes et plus âgés, le présent document ne présente que les estimations pour les parents ayant des enfants de 0 à 14 ans en raison de la taille limitée de l'échantillon, surtout à l'échelle provinciale.

4. Les estimations de l'ESG ne sont pas disponibles pour les territoires.

5. Besporstov et Sinclair (2022) ont utilisé cette approche, et les estimations incluses dans leur publication sont similaires. Par conséquent, la différence entre les deux approches est faible aux fins du présent document.



catégories, les questions sur les heures consacrées au travail rémunéré et aux activités non rémunérées au cours d'une semaine de référence suffisent aux fins du présent document<sup>6</sup>.

Les heures de travail rémunéré, de soins aux enfants non rémunérés et d'autres activités ménagères non rémunérées au cours d'une semaine de référence sont ensuite utilisées pour obtenir des estimations annuelles. L'estimation annuelle du nombre d'heures de travail rémunéré est obtenue en multipliant le nombre d'heures de travail rémunéré dans une semaine par le nombre de semaines travaillées, lorsque le nombre de semaines travaillées provient également de l'ESG. Les heures annuelles consacrées aux soins des enfants non rémunérés et à d'autres activités ménagères non rémunérées sont calculées en multipliant les heures dans une semaine par 52 semaines. Cette approche présume que les activités des ménages doivent être effectuées chaque semaine de l'année<sup>7</sup>.

Il convient également de mentionner qu'une personne peut déclarer 168 heures de soins aux enfants non rémunérés ou d'autres activités ménagères non rémunérées au cours d'une même semaine, soit 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Pour les estimations finales présentées dans le présent document, les heures sont plafonnées à 105 heures par semaine (ou 15 heures par jour et 7 jours par semaine). Le maximum de 15 heures par jour est choisi pour les soins aux enfants non rémunérés et les autres activités ménagères non rémunérées à des fins de comparaison avec le maximum de 15 heures de travail rémunéré par jour qui a été plafonné pour l'emploi rémunéré dans l'ESG. Bien que le choix d'une limite supérieure pour les activités ménagères non rémunérées donne lieu à une certaine différence dans les estimations finales des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées, cette différence est faible.

## Résultats empiriques

Pour faciliter l'interprétation des données dans la présente section, les heures travaillées sont présentées sous forme d'heures moyennes par semaine. Par exemple, il est relativement facile de comprendre qu'une personne consacre en moyenne 40 heures par semaine à un emploi rémunéré, 20 heures aux soins des enfants non rémunérés et 20 heures à d'autres travaux ménagers non rémunérés<sup>8</sup>.

La section qui suit présente les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et à toute autre production des ménages non rémunérée, ainsi qu'à l'emploi rémunéré. Elle présente ensuite la valeur des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée à l'aide de l'approche du coût de remplacement aux fins d'imputation. Dans la dernière partie de la présente section, le présent document fournira une analyse contrefactuelle pour estimer l'incidence potentielle du modèle de services de garde à contribution réduite au Québec sur l'emploi rémunéré et non rémunéré.

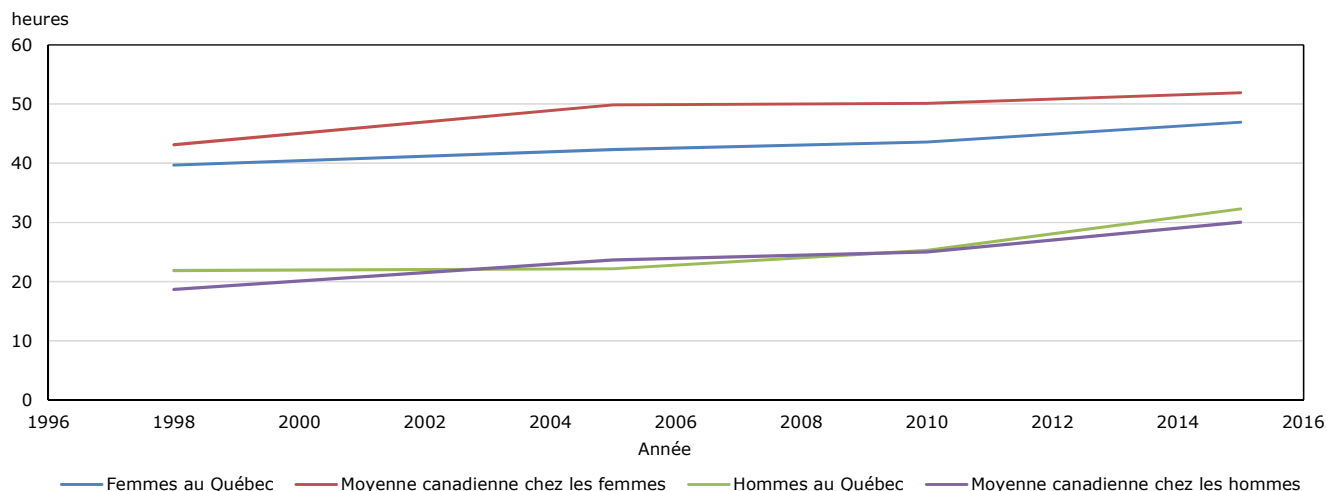
- 
6. Les soins aux enfants non rémunérés comprennent la garde de ses propres enfants et les soins non rémunérés des enfants d'autres ménages, qui peuvent comprendre les enfants de voisins ou les petits-enfants. Toutefois, les heures de soins aux enfants non rémunérés sont surtout liées à la garde de ses propres enfants. Les autres activités ménagères comprennent les travaux ménagers non rémunérés, le travail dans la cour, l'entretien du domicile et les soins aux personnes âgées; ces activités incluent les activités au sein de son propre ménage et l'aide non rémunérée à d'autres ménages. Les heures de travail rémunéré désignent les heures de travail habituelles pour tous les emplois, y compris les emplois rémunérés et le travail autonome.
  7. Une hypothèse implicite suppose que les heures travaillées au cours de la semaine de référence sont représentatives des activités au cours d'une semaine normale. La mesure dans laquelle l'hypothèse influence les estimations finales reste à déterminer, car il n'y a pas d'estimation de ce biais dans les études existantes.
  8. Le nombre d'heures de travail rémunéré dans une semaine est calculé en divisant le nombre estimatif d'heures annuelles de travail rémunéré par 52 semaines.

## Heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés, à toute autre production des ménages non rémunérée et à l'emploi rémunéré

Dans la présente section, les heures consacrées à l'emploi rémunéré, aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées pour les personnes ayant des enfants âgés de 0 à 14 ans sont présentées. L'objectif est de cerner les différences entre les provinces, surtout entre le Québec et les autres provinces, en ce qui concerne le niveau et la tendance du nombre d'heures de travail rémunéré et du nombre d'heures d'activités ménagères non rémunérées, afin de suivre ces différences par rapport à la prestation de services de garde entre le Québec et les autres provinces. Bien que les estimations soient disponibles pour toutes les provinces, la présentation mettra l'accent sur la différence entre le Québec et le total national.

Le reste de la présente section traite d'abord des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées, suivies d'une discussion sur les heures de travail rémunéré. Les heures de travail rémunéré sont ensuite décomposées en taux d'emploi par heures travaillées pour les personnes employées. La décomposition est nécessaire puisque des études antérieures ont montré que l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec est principalement ressenti sur l'activité professionnelle et le taux d'emploi des femmes au Québec, et non sur les heures travaillées.

**Graphique 1**  
**Heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés par semaine pour les personnes ayant des enfants, selon le sexe, moyenne du Québec par rapport à celle du Canada**



Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

## Heures de soins aux enfants non rémunérés

Le graphique 1 présente le nombre total d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés par semaine par les personnes ayant des enfants de 0 à 14 ans au Québec et au Canada. Les estimations sont présentées séparément pour les femmes et les hommes.

Les femmes consacraient plus d'heures que les hommes aux soins des enfants non rémunérés. Par exemple, en 2015, à l'échelle nationale, les femmes consacraient 52 heures par semaine aux soins des enfants non rémunérés, tandis que les hommes en consacraient 30.

Les heures dédiées aux soins des enfants non rémunérés ont augmenté au cours de la période allant de 1998 à 2015, tant chez les hommes que chez les femmes à l'échelle nationale. Mais l'augmentation a été plus rapide chez les hommes que chez les femmes durant cette période. Chez les femmes, le temps est passé de 43 heures par semaine en 1998 à 52 heures par semaine en 2015, soit une hausse d'environ 1,0 % par année pendant cette période. Chez les hommes, il est passé de 19 heures par semaine en 1998 à 30 heures par semaine en 2015, soit une augmentation d'environ 2,8 % par année pendant cette période.

Les heures que les hommes ont consacrées aux soins des enfants non rémunérés étaient similaires entre le Québec et les autres provinces. Toutefois, il y avait une grande différence entre le Québec et les autres provinces en ce qui concerne le nombre d'heures que les femmes consacraient aux soins des enfants non rémunérés. Les femmes au Québec ont consacré beaucoup moins de temps aux soins des enfants non rémunérés que celles des autres provinces. En 2015, les femmes au Québec consacraient 47 heures par semaine aux soins des enfants non rémunérés, soit 10 % de moins que le temps consacré à ces soins par les femmes à l'échelle nationale (52 heures par semaine).

La tendance à un léger déclin des soins aux enfants non rémunérés observée dans d'autres pays ne l'a pas été au Canada (Kanal et Karnegay [2019] pour les États-Unis). En fait, les heures que les femmes consacraient aux soins des enfants non rémunérés ont augmenté au Québec et à l'échelle nationale au fil du temps. L'augmentation a été légèrement plus lente pour les femmes au Québec que pour celles à l'échelle nationale. La tendance à l'augmentation des soins aux enfants non rémunérés peut indiquer que les parents participent maintenant davantage aux soins et à l'apprentissage des enfants.

La différence entre les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés au Québec et dans les autres provinces pourrait être attribuable à la présence de services de garde à contribution réduite au Québec, ce qui rend les services de garde rémunérés plus accessibles. En raison du faible coût relatif associé aux services de garde rémunérés au Québec, les femmes du Québec ont substitué les services de garde rémunérés à contribution réduite aux soins des enfants non rémunérés<sup>9</sup>.

Il faut examiner les sources exactes des facteurs qui expliquent la diminution relative des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés par les femmes au Québec. L'une des méthodes d'examen des facteurs consiste à obtenir des estimations tirées des ESG menées avant la mise en œuvre des services de garde à contribution réduite au Québec. Toutefois, les estimations des ESG précédentes ne semblent pas entièrement compatibles avec celles des ESG plus récentes utilisées dans le présent document. Par exemple, les heures de travail rémunéré semblent être surestimées en 1993 par rapport aux années plus récentes. En fait, les estimations de l'ESG montrent que les taux d'emploi des femmes et des hommes étaient plus élevés en 1993 qu'en 1998, ce qui contredit la tendance générale à la hausse des taux d'emploi et des activités sur le marché du travail des femmes. Par conséquent, le présent document ne porte que sur les estimations effectuées à partir de l'ESG de 1998.

Néanmoins, les estimations des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés fondées sur le module sur l'emploi du temps de l'ESG de 1993 étaient plus faibles pour les femmes du Québec que pour celles à l'échelle nationale. Ce constat montre que le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés était relativement plus faible au Québec avant l'adoption des services de garde à contribution réduite dans cette province en 1997, ce qui semble indiquer que le nombre relativement faible d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés n'est pas lié aux services de garde à contribution réduite au Québec.

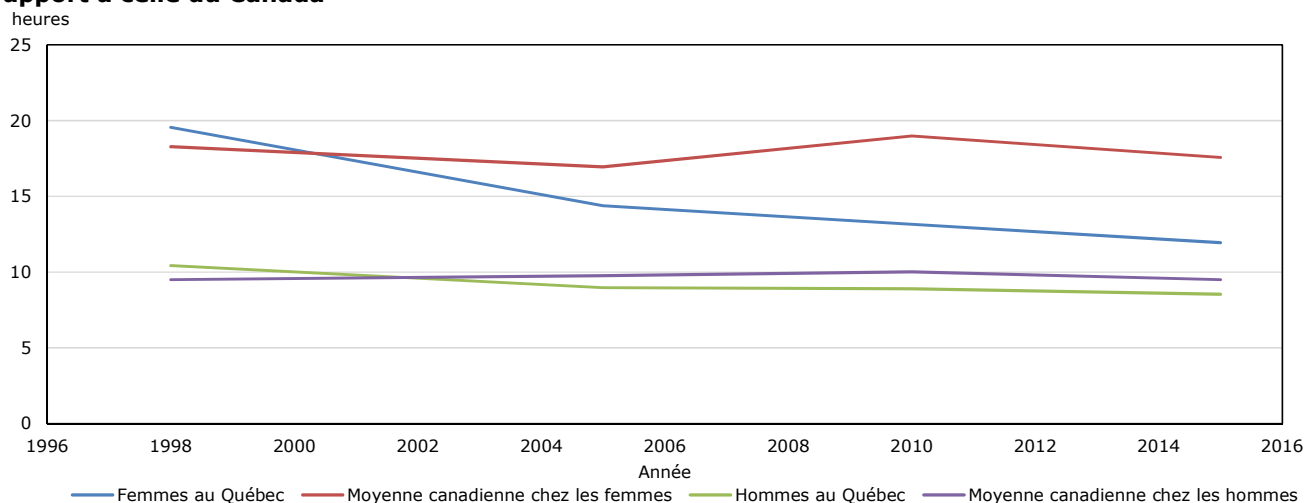
---

9. Les taux de fécondité sont légèrement plus élevés au Québec qu'en Ontario. En 2016, le taux de fécondité était de 1,59 au Québec, comparativement à 1,46 en Ontario (Moyser et Milan, 2018). Le nombre relativement plus faible d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés au Québec ne peut s'expliquer par la différence entre le nombre d'enfants au Québec et en Ontario.

## Heures consacrées aux autres activités ménagères non rémunérées

Alors que les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés augmentaient au fil du temps tant chez les hommes que chez les femmes à l'échelle nationale, les heures dédiées aux autres activités ménagères non rémunérées étaient stables au fil du temps tant chez les hommes que chez les femmes à l'échelle nationale, comme le montre le graphique 2.

**Graphique 2**  
**Heures consacrées aux autres travaux ménagers non rémunérés par semaine, pour les personnes ayant des enfants, selon le sexe, moyenne du Québec par rapport à celle du Canada**



Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

Les femmes consacraient plus de temps que les hommes aux autres activités ménagères non rémunérées. Par exemple, en 2015, à l'échelle nationale, les femmes consacraient 18 heures par semaine aux autres activités ménagères non rémunérées, soit près de deux fois plus que les 10 heures par semaine que les hommes consacraient à ces activités au cours de la même année.

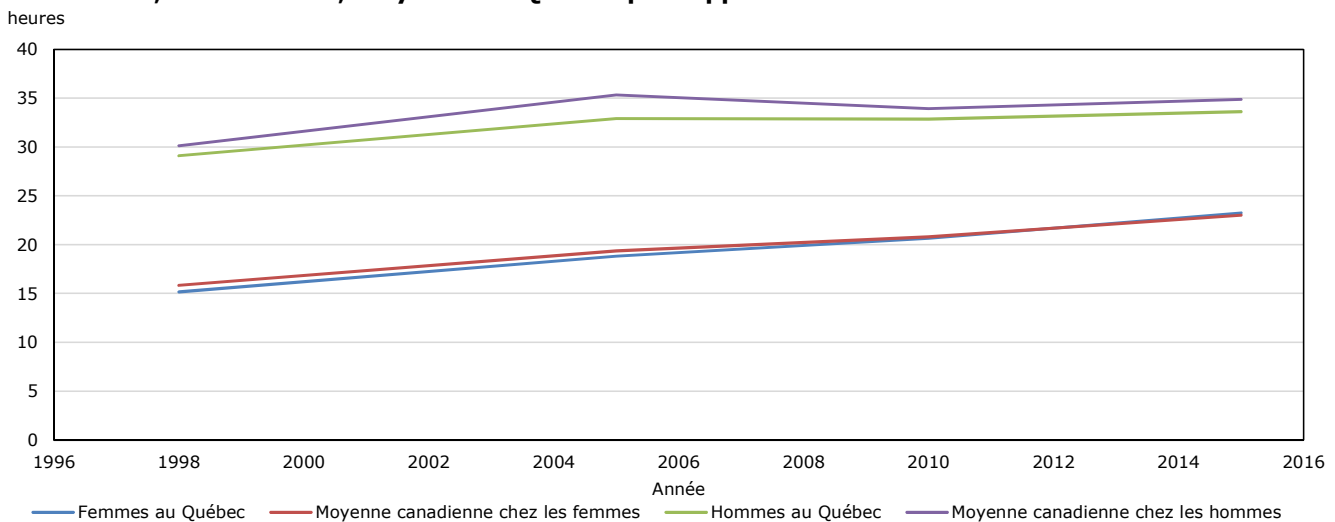
Les heures dédiées aux autres activités ménagères non rémunérées étaient similaires pour les hommes au Québec et dans les autres provinces. Toutefois, il y avait une grande différence dans la tendance des heures consacrées aux autres activités ménagères non rémunérées entre les femmes au Québec et dans les autres provinces. Au Québec, les femmes ont consacré autant de temps aux autres activités ménagères non rémunérées que les femmes des autres provinces en 1998. Mais en 2015, les femmes ont consacré beaucoup moins de temps aux autres activités ménagères non rémunérées au Québec que dans les autres provinces, puisque les heures dédiées à ces activités ont diminué pour les femmes au Québec, tandis qu'elles ont peu changé pour celles des autres provinces.

La cause exacte de cette baisse du nombre d'heures consacrées aux autres activités ménagères non rémunérées par les femmes au Québec reste à déterminer. L'un des facteurs d'une telle baisse relative pourrait être l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail au Québec, ce qui a entraîné une diminution du nombre d'heures consacrées aux autres activités ménagères non rémunérées par les femmes.

## Heures de travail rémunéré et taux d'emploi

Le graphique 3 présente les heures de travail rémunéré par semaine par province pour les personnes ayant des enfants âgés de 0 à 14 ans. Le nombre moyen d'heures d'emploi rémunéré au cours d'une semaine dans le tableau 3 et le graphique 3 est obtenu en divisant le nombre estimatif d'heures annuelles d'emploi rémunéré par 52 semaines. Par conséquent, le nombre moyen d'heures de travail rémunéré dans une semaine peut être comparé au nombre moyen d'heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées au cours d'une semaine.

**Graphique 3**  
**Heures consacrées à un travail rémunéré par semaine pour les personnes ayant des enfants, selon le sexe, moyenne du Québec par rapport à celle du Canada**



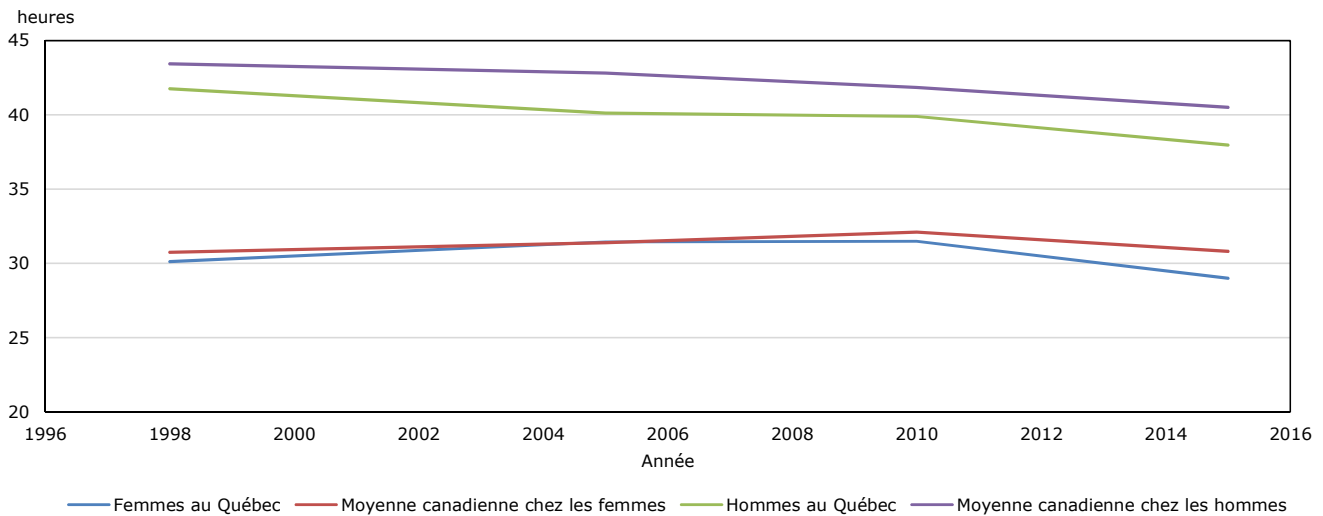
Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

Les femmes consacraient moins d'heures à un travail rémunéré que les hommes. Par exemple, en 2015, à l'échelle nationale, les femmes consacraient 23 heures par semaine à un travail rémunéré, tandis que les hommes y consacraient 35 heures.

Les heures dédiées à un travail rémunéré ont augmenté de 1998 à 2015, tant chez les hommes que chez les femmes à l'échelle nationale. Toutefois, l'augmentation a été plus rapide pour les femmes ayant des enfants que pour les hommes ayant des enfants au cours de cette période. Cela correspond à la tendance globale des augmentations relatives de l'activité des femmes sur le marché du travail au cours de cette période. Chez les femmes ayant des enfants, le temps consacré au travail rémunéré est passé de 16 heures par semaine en 1998 à 23 heures par semaine en 2015, soit une augmentation d'environ 2,2 % par année pendant cette période. Chez les hommes ayant des enfants, il est passé de 30 heures par semaine en 1998 à 35 heures par semaine en 2015, soit une augmentation d'environ 0,9 % par année pendant cette période.

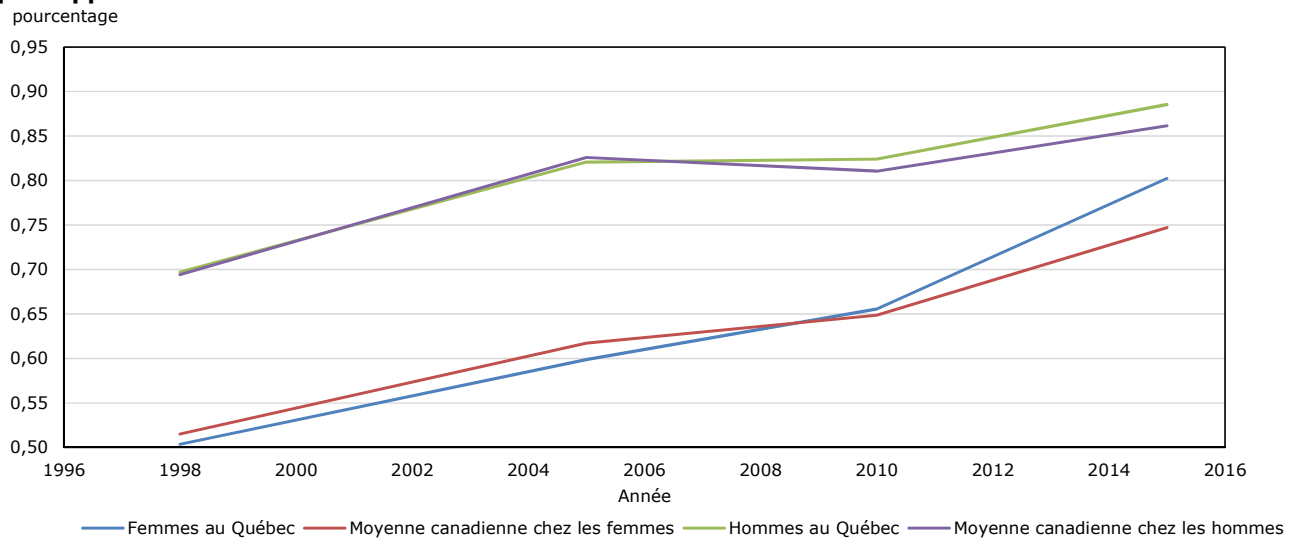
Comme le montre le graphique 3, le niveau et la tendance des heures consacrées à un travail rémunéré étaient similaires chez les hommes et les femmes au Québec et dans les autres provinces. Les heures travaillées par une personne sont égales au nombre d'heures travaillées par la personne employée multipliées par le taux d'emploi. Lorsqu'on examine ces deux composantes du nombre d'heures travaillées, la similitude du nombre d'heures de travail rémunéré au fil du temps masque la différence dans la tendance du taux d'emploi et du nombre d'heures travaillées des personnes employées entre le Québec et les autres provinces, comme le montrent les graphiques 4 et 5.

**Graphique 4**  
**Heures travaillées par semaine pour les personnes employées ayant des enfants, selon le sexe, moyenne du Québec par rapport à celle du Canada**



Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

**Graphique 5**  
**Taux d'emploi des personnes ayant des enfants, selon le sexe, moyenne du Québec par rapport à celle du Canada**



Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

Les heures travaillées par les personnes employées sont similaires au Québec et dans les autres provinces, tant chez les hommes que chez les femmes. Elles ont légèrement diminué chez les hommes et peu varié chez les femmes au cours de la période allant de 1998 à 2015 au Québec et dans les autres provinces.

Le taux d'emploi a augmenté tant chez les hommes que chez les femmes au Québec et dans les autres provinces. Mais l'augmentation de ce taux a été plus rapide au Québec que dans les autres provinces, surtout chez les femmes. Au Québec, le taux d'emploi des femmes est passé de 50 % en 1998 à 80 % en 2015 (soit une augmentation de 30 points de pourcentage), tandis qu'il est passé de 52 % à 75 % (ou une augmentation de 23 points de pourcentage) à l'échelle nationale au cours de cette période. Chez

les hommes, l'augmentation du taux d'emploi a été légèrement plus rapide, mais non significative au Québec comparativement au niveau national.

L'estimation des taux d'emploi pour 1993, avant l'adoption des services de garde à contribution réduite au Québec, bien qu'elle ne soit pas entièrement comparable aux estimations plus récentes, donne à penser que les taux d'emploi des femmes ayant des enfants étaient beaucoup plus faibles au Québec que dans les autres provinces.

Des études antérieures ont révélé qu'une augmentation du taux d'emploi des femmes au Québec était attribuable à l'adoption des services de garde à contribution réduite au Québec (Baker et coll., 2008; Fortin et coll., 2012). Leurs résultats sont utilisés dans le présent document pour attribuer l'augmentation du taux d'emploi des femmes au Québec, qui est supérieur à l'augmentation à l'échelle nationale, à l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec. Étant donné que la différence entre le taux d'emploi des hommes au Québec et celui des hommes à l'échelle nationale n'est pas importante, on suppose que les services de garde à contribution réduite n'ont pas eu d'effet sur le taux d'emploi des hommes.

## **Recours à des services de garde rémunérés**

Cette section présente des données probantes sur le recours à des services de garde rémunérés. On s'attend à ce que les personnes vivant au Québec soient plus susceptibles de faire appel à des services de garde rémunérés que celles des autres provinces, en raison de leur faible coût.

Les données probantes sur les services de garde rémunérés appuient cette hypothèse. Les renseignements sur les services de garde rémunérés se trouvent dans les ESG de 2010 et 2015, mais ne sont pas accessibles pour les autres années. La proportion de ménages avec enfants qui ont payé pour des services de garde était plus élevée et a augmenté plus rapidement au Québec qu'à l'échelle nationale. Au Québec, environ 26 % des parents ayant des enfants ont payé pour des services de garde en 2015, comparativement à 14 % à l'échelle nationale. En fait, la proportion de parents qui ont payé pour des services de garde au Québec était la plus élevée parmi les provinces canadiennes en 2015 et la plus élevée en 2010<sup>10</sup>.

## **La contribution des femmes aux soins des enfants non rémunérés et à d'autres activités ménagères non rémunérées**

Cette section présente des données probantes sur la part des soins aux enfants non rémunérés pris en charge par les femmes. À titre de comparaison, on présente également des données sur la part des autres activités ménagères non rémunérées et du travail rémunéré effectué par les femmes.

Comme le montre le tableau 1, les femmes comptaient pour la plus grande part des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée, tandis qu'elles comptaient

---

10. Les estimations sont présentées uniquement pour le Québec, l'Ontario et le Canada dans son ensemble en raison de la taille limitée de l'échantillon. L'estimation du recours aux services de garde tirée de l'ESG dans le présent document est inférieure à l'estimation de Kingsbury et Findlay (2021), qui ont constaté que plus du tiers des enfants canadiens âgés de 4 à 11 ans fréquentent régulièrement un mode quelconque de service de garde avant ou après l'école, le type le plus courant étant un programme avant ou après l'école. La différence pourrait être attribuable au fait que le concept de soins aux enfants est plus vaste et comprend à la fois l'aide rémunérée et non rémunérée ou informelle. L'autre différence est attribuable au fait que l'estimation dans le présent document fait référence au pourcentage de parents qui ont payé pour la garde de leurs enfants, tandis que l'estimation de Kingsbury et Findlay (2021) fait référence au pourcentage d'enfants qui ont reçu des soins.

pour moins de la moitié des heures de travail rémunéré. En 2015, les femmes représentaient environ 60 % des heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés et aux autres activités ménagères non rémunérées, et environ 40 % des heures passées à un travail rémunéré. La part de leur contribution aux soins des enfants non rémunérés était la plus faible au Québec et dans certaines provinces de l'Atlantique, ce qui reflète la constatation selon laquelle les femmes au Québec consacraient relativement moins de temps aux soins des enfants non rémunérés que la moyenne nationale, tandis que les hommes au Québec consacraient un nombre d'heures similaire aux soins des enfants non rémunérés comparativement à la moyenne nationale.

La part des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée assumée par les femmes a diminué au fil du temps, tandis que la part des emplois rémunérés a augmenté au fil du temps.



**Tableau 1**  
**Rapport entre les heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés, aux autres activités ménagères non rémunérées et au travail rémunéré par les femmes**

	Année			
	1998	2005	2010	2015
	ratio			
<b>Soins des enfants non rémunérés</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,77	0,66	0,69	0,57
Île-du-Prince-Édouard	0,74	0,65	0,61	0,67
Nouvelle-Écosse	0,74	0,61	0,68	0,69
Nouveau-Brunswick	0,74	0,69	0,64	0,62
Québec	0,66	0,67	0,65	0,62
Ontario	0,69	0,68	0,68	0,65
Manitoba	0,64	0,66	0,76	0,68
Saskatchewan	0,72	0,69	0,66	0,68
Alberta	0,76	0,73	0,69	0,66
Colombie-Britannique	0,73	0,69	0,69	0,65
Canada	0,70	0,68	0,68	0,65
<b>Autres activités ménagères non rémunérées</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,64	0,62	0,62	0,59
Île-du-Prince-Édouard	0,67	0,63	0,65	0,58
Nouvelle-Écosse	0,67	0,59	0,60	0,61
Nouveau-Brunswick	0,65	0,62	0,62	0,63
Québec	0,64	0,61	0,60	0,61
Ontario	0,64	0,62	0,63	0,62
Manitoba	0,61	0,60	0,62	0,62
Saskatchewan	0,63	0,61	0,61	0,63
Alberta	0,65	0,62	0,63	0,65
Colombie-Britannique	0,64	0,63	0,61	0,60
Canada	0,64	0,62	0,62	0,62
<b>Travail rémunéré</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,36	0,43	0,47	0,43
Île-du-Prince-Édouard	0,41	0,42	0,43	0,45
Nouvelle-Écosse	0,38	0,42	0,44	0,45
Nouveau-Brunswick	0,39	0,41	0,43	0,43
Québec	0,36	0,39	0,43	0,43
Ontario	0,39	0,41	0,43	0,43
Manitoba	0,39	0,40	0,41	0,41
Saskatchewan	0,35	0,39	0,42	0,40
Alberta	0,37	0,39	0,37	0,38
Colombie-Britannique	0,39	0,40	0,43	0,43
Canada	0,38	0,40	0,42	0,42

Source : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

## La valeur des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées

Les tableaux 2 et 3 présentent la valeur des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées, qui est estimée au moyen de l'approche du coût de remplacement. Le coût de remplacement est calculé en fonction du taux de rémunération horaire des travailleurs du secteur des services personnels et des ménages privés par province à partir des comptes nationaux.

La valeur des soins aux enfants non rémunérés au Canada s'élevait à environ 284 milliards de dollars en 2015, soit environ 15 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada. La valeur de toute autre production des ménages non rémunérée était similaire en 2015, s'établissant à 276 milliards de dollars, ou 15 % du PIB.

**Tableau 2**  
**Valeur des soins aux enfants non rémunérés et des autres activités ménagères non rémunérées**

	Année			
	1998	2005	2010	2015
	en millions de dollars			
<b>Valeur des soins aux enfants non rémunérés</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	2,423	3,263	3,765	4,673
Île-du-Prince-Édouard	724	1,030	1,082	942
Nouvelle-Écosse	4,265	5,289	5,440	5,975
Nouveau-Brunswick	3,393	4,560	4,945	4,895
Québec	36,493	39,990	43,469	58,239
Ontario	51,309	83,264	99,820	100,441
Manitoba	5,767	8,063	11,043	12,299
Saskatchewan	5,014	5,398	7,397	10,393
Alberta	14,788	23,266	29,566	55,037
Colombie-Britannique	19,839	26,634	32,524	30,629
Canada	144,015	200,755	239,052	283,523
<b>Valeur des autres activités ménagères non rémunérées</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	2,852	3,642	4,919	5,827
Île-du-Prince-Édouard	693	925	1,204	1,083
Nouvelle-Écosse	4,281	6,301	7,859	8,179
Nouveau-Brunswick	4,030	5,079	6,144	5,589
Québec	40,478	38,986	39,713	48,495
Ontario	48,863	79,598	99,025	108,048
Manitoba	5,227	7,723	9,642	11,350
Saskatchewan	4,290	6,054	7,385	10,061
Alberta	11,474	18,518	28,804	40,884
Colombie-Britannique	18,902	27,213	33,548	36,880
Canada	141,091	194,038	238,245	276,396

**Source** : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

**Tableau 3**  
**Rapport entre les soins aux enfants non rémunérés et les autres activités ménagères non rémunérées et le produit intérieur brut**

	Année			
	1998	2005	2010	2015
	ratio			
<b>Rapport entre les soins aux enfants non rémunérés et le PIB</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,21	0,15	0,13	0,15
Île-du-Prince-Édouard	0,24	0,24	0,21	0,15
Nouvelle-Écosse	0,19	0,16	0,15	0,15
Nouveau-Brunswick	0,19	0,18	0,16	0,15
Québec	0,18	0,14	0,13	0,15
Ontario	0,13	0,15	0,16	0,13
Manitoba	0,18	0,19	0,21	0,19
Saskatchewan	0,17	0,12	0,12	0,13
Alberta	0,14	0,10	0,11	0,17
Colombie-Britannique	0,17	0,15	0,16	0,12
Canada	0,15	0,14	0,14	0,14
<b>Rapport entre les autres activités ménagères non rémunérées et le PIB</b>				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,25	0,16	0,17	0,19
Île-du-Prince-Édouard	0,23	0,22	0,23	0,18
Nouvelle-Écosse	0,19	0,20	0,21	0,20
Nouveau-Brunswick	0,22	0,20	0,20	0,17
Québec	0,20	0,14	0,12	0,13
Ontario	0,13	0,14	0,16	0,14
Manitoba	0,16	0,18	0,18	0,17
Saskatchewan	0,14	0,13	0,12	0,13
Alberta	0,10	0,08	0,11	0,13
Colombie-Britannique	0,16	0,15	0,16	0,15
Canada	0,15	0,14	0,14	0,14

**Note** : Le PIB désigne le produit intérieur brut.

**Source** : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

La part des soins aux enfants non rémunérés et de la production des ménages a peu varié au cours de la période allant de 1998 à 2015. Pour cette période, la valeur des soins aux enfants non rémunérés et celle de toute autre production des ménages non rémunérée s'élevaient chacune à environ 14 % à 15 % du PIB. La valeur de l'ensemble de la production des ménages non rémunérée (soins aux enfants et autres activités des ménages) s'élevait à environ 30 % du PIB en 2015. Le ratio des soins aux enfants non rémunérés par rapport au PIB était similaire d'une province à l'autre pour toutes les années. Le ratio de toute autre production des ménages non rémunérée par rapport au PIB était légèrement plus élevé dans les quatre provinces de l'Atlantique, bien que la différence puisse ne pas être significative compte tenu de la petite taille de l'échantillon de ces provinces.

Les estimations présentées dans le présent document sont conformes aux estimations antérieures déclarées par Statistique Canada (1995). Statistique Canada (1995) a estimé la valeur de toute production des ménages non rémunérée à 234,5 milliards de dollars en 1992 en utilisant l'approche du

coût de remplacement, qui était d'environ 33 % du PIB cette année-là. Harvey et Mukhopadhyay (2005) ont également produit des estimations similaires pour le Canada (de 34 % à 36 % du PIB en 1992).

## **L'incidence des services de garde à contribution réduite au Québec sur les heures travaillées par les femmes : une analyse contrefactuelle**

Les données présentées ci-dessus montrent que les services de garde à contribution réduite ont entraîné une augmentation du taux d'emploi des femmes ayant des enfants au Québec, alors que leur effet sur le taux d'emploi des hommes ayant des enfants était négligeable. Cette section présente une estimation de l'incidence des services de garde à contribution réduite sur les heures travaillées par les femmes ayant des enfants et sur la valeur imputée de cette augmentation du nombre d'heures travaillées.

L'hypothèse utilisée dans le présent document est que l'augmentation du taux d'emploi des femmes de 1998 à 2015 au Québec, qui se situe au-dessus de l'augmentation de la moyenne nationale, est attribuable à l'adoption de services de garde à contribution réduite au Québec. Autrement dit, l'analyse contrefactuelle adoptée est la suivante : si les services de garde à contribution réduite n'étaient pas offerts au Québec, le taux d'emploi des femmes au Québec suivrait la tendance à l'échelle nationale. D'autres facteurs pourraient avoir contribué à la tendance divergente des taux d'emploi au Québec par rapport à la moyenne nationale, mais on suppose qu'ils ont peu d'effet global. Les preuves empiriques recueillies par Baker et coll. (2008) ont appuyé cette hypothèse; ils ont constaté que les services de garde à contribution réduite avaient entraîné l'augmentation du taux d'emploi des femmes au Québec.

Le tableau 4 présente les estimations du présent document. S'il n'y avait pas eu de services de garde à contribution réduite et si le taux d'emploi des femmes ayant des enfants au Québec avait suivi la tendance nationale, le taux d'emploi aurait été de 74 % en 2015. Cette année-là, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants au Québec était de 80 %, ce qui représente une augmentation de 7 points de pourcentage du taux d'emploi de ce groupe. Cette augmentation du taux d'emploi a été attribuée à l'effet des services de garde à contribution réduite au Québec. Une augmentation similaire du taux d'emploi des femmes au Québec a été observée dans un certain nombre d'études antérieures (Baker et coll., 2008; Lefebvre et coll., 2009). Ces études ont révélé que les services de garde à contribution réduite ont augmenté le taux d'emploi des femmes de 7 à 9 points de pourcentage (voir Fortin et coll. [2012] pour un examen des données probantes).

Cette augmentation du taux d'emploi se traduit par une augmentation de 9 % des heures annuelles travaillées pour les femmes ayant des enfants au Québec en 2015. Lorsqu'on utilise le taux de rémunération horaire moyen des femmes, on chiffre cette augmentation du nombre d'heures travaillées à 2,8 milliards de dollars.

**Tableau 4**

**Effet estimé des services de garde à contribution réduite sur les heures travaillées et la valeur des emplois rémunérés, femmes ayant des enfants au Québec**

	Année			
	1998	2005	2010	2015
		ratio		
<b>Taux d'emploi, réel</b>				
Québec	0,50	0,60	0,66	0,80
Canada	0,52	0,62	0,65	0,75
<b>Analyse contre-factuelle pour les femmes ayant des enfants au Québec</b>				
Taux d'emploi au Québec, sans services de garde à contribution réduite	0,50	0,61	0,64	0,74
Augmentation du taux d'emploi au Québec attribuable aux services de garde à contribution réduite	...	-0,01	0,02	0,07
		nombre		
Nombre de femmes au Québec ayant des enfants	1 011	938	919	938
Nombre d'heures annuelles d'emploi rémunéré pour les femmes ayant des enfants au Québec, réel, en milliers	796 993	918 106	986 149	1 134 741
Nombre d'heures annuelles d'emploi rémunéré pour les femmes ayant des enfants au Québec, sans services de garde à contribution réduite, en milliers	796 993	928 613	958 239	1 040 448
Augmentation du nombre d'heures d'emploi rémunéré au Québec attribuable aux services de garde à contribution réduite, en milliers	0	-10 507	27 910	94 293
		pourcentage		
Augmentation du nombre d'heures d'emploi rémunéré au Québec attribuable aux services de garde à contribution réduite	0,00	-1,13	2,91	9,06
Rémunération horaire au Québec, dollars par heure	18,19	22,84	25,89	29,52
		nombre		
Augmentation de la valeur des emplois rémunérés au Québec attribuable aux services de garde à contribution réduite, en milliers de dollars	...	-239 941	722 613	2 783 338
PIB au Québec, en milliers de dollars	...	258 485 995	305 484 665	357 758 778
		pourcentage		
Augmentation du PIB nominal attribuable aux services de garde à contribution réduite	...	-0,09	0,24	0,78

... n'ayant pas lieu de figurer

**Note** : Le PIB désigne le produit intérieur brut.

**Source** : Tableau de l'auteur tiré de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.

## Conclusion

Ce document a présenté une estimation par série chronologique des heures consacrées aux soins des enfants fournies par les parents, ainsi qu'aux autres activités ménagères non rémunérées et au travail rémunéré dans les provinces canadiennes pour la période allant de 1998 à 2015. Ces estimations ont ensuite été utilisées pour inférer l'incidence des services de garde à contribution réduite au Québec sur le taux d'emploi des parents et sur les soins des enfants non rémunérés fournis par les parents au Québec – surtout par les mères – et pour évaluer la contribution des femmes et des soins aux enfants non rémunérés au bien-être et à la qualité de vie au Canada. Les principales conclusions du présent rapport sont illustrées ci-dessous.

Premièrement, la valeur des soins aux enfants non rémunérés au Canada s'élevait à environ 284 milliards de dollars en 2015, soit environ 15 % du PIB du pays cette année-là. La valeur de toute autre production des ménages non rémunérée était similaire, s'établissant à 276 milliards de dollars, ou 15 % du PIB en 2015. La part des soins aux enfants non rémunérés et de la production des ménages non rémunérée a peu varié au cours de la période allant de 1998 à 2015, et la valeur des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages non rémunérée s'est élevée chacune à environ 14 % à 15 % du PIB. La valeur de l'ensemble de la production des ménages non rémunérée (y compris les soins aux enfants et les autres activités ménagères) s'élevait à environ 30 % du PIB en 2015.

Deuxièmement, les femmes ont pris en charge une plus grande proportion des soins aux enfants non rémunérés et de toute autre production des ménages que les hommes. En 2015, les femmes représentaient environ 60 % des heures consacrées aux soins des enfants et aux autres activités ménagères. La part des soins aux enfants non rémunérés et de la production des ménages assumée par les femmes a diminué au fil du temps, tandis que la part des emplois rémunérés a augmenté au fil du temps.

Troisièmement, le présent document confirme les conclusions antérieures selon lesquelles les services de garde à contribution réduite au Québec ont fait croître le taux d'emploi des femmes et ont augmenté le recours à des services de garde rémunérés au Québec. Le présent document révèle que le taux d'emploi des femmes ayant des enfants a augmenté plus rapidement au Québec que dans les autres provinces après la mise en œuvre du système de services de garde à contribution réduite au Québec. Les estimations montrent que les services de garde à contribution réduite ont fait croître le taux d'emploi des femmes avec enfants de 7 points de pourcentage en 2015, ce qui représente une augmentation de 9 % des heures travaillées par les femmes ayant des enfants. Cette augmentation de 9 % du nombre d'heures travaillées représente une contribution supplémentaire de 2,8 milliards de dollars au PIB. Les parents du Québec ont également eu recours davantage aux services de garde que ceux des autres provinces, ce qui est attribuable au faible coût des services de garde au Québec.

Quatrièmement, l'hypothèse a été émise, ou pourrait être émise, selon laquelle les services de garde à contribution réduite pourraient entraîner la substitution de services de garde rémunérés à des soins aux enfants non rémunérés fournis par les parents. Le présent document n'a fourni aucune preuve à l'appui de cette hypothèse. Bien que le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants par les mères au Québec ait été inférieur à celui des autres provinces pour la période allant de 1998 à 2015, ce nombre inférieur d'heures dédiées aux soins des enfants non rémunérés par les mères québécoises a également été observé en 1993, avant la mise en œuvre du système de services de garde à contribution réduite au Québec. De plus, la tendance relative aux heures consacrées aux soins des enfants non rémunérés par les mères était similaire au Québec et dans les autres provinces. Elles ont toutes augmenté à un taux similaire.

Il y avait peu de différence dans l'incidence des services de garde à contribution réduite sur les taux d'emploi et les heures travaillées entre les immigrants et les Canadiens nés au pays, ainsi qu'entre les femmes dans les ménages à faible revenu et à revenu élevé. C'est-à-dire que les immigrants et les Canadiens de naissance, ainsi que les ménages à faible revenu et à revenu élevé ont connu des taux d'emploi plus élevés après l'adoption des services de garde à contribution réduite.

Le présent document montre l'utilité de la mesure élargie de la production qui comprend la production des ménages non rémunérée et un compte de production des ménages. La mesure élargie de la production et le compte de production des ménages fournissent une mesure plus complète du bien-être qui peut être utilisée pour examiner la contribution de la production non rémunérée et de celle des femmes au bien-être. De plus, le compte de production des ménages fournit un cadre permettant d'examiner tout changement potentiel dans la production rémunérée et non rémunérée qui pourrait être lié aux programmes de soutien à la famille, comme un programme de soutien aux services de garde.

## Bibliographie

Baker, M., Gruber, J. et Milligan, K. (2008). Universal childcare, maternal labor supply and family well-being. *Journal of Political Economy*, 116(4), 709–745.

Besporstov, S. et Sinclair, A. (2022). *Estimation de la valeur économique du travail ménager non rémunéré au Canada, 2015 à 2019* (Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2022001/article/00001-fra.htm>

Ministère des Finances. (2021). *Budget de 2021 – Un plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien*.

Fortin, P. (2017). *Quels effets le système de garde à l'enfance universel du Québec a-t-il eus sur la sécurité économique des femmes?* Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.

Fortin, P., Godbout, L. et St-Cerny, S. (2012). *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux* [article non publié].

Gee, K. F. (2015). *Development of estimates for household production of non-market services in OECD countries for the index of economic well-being*. Centre for the Study of Living Standards.

Harvey, A. S. et Mukhopadhyay, A. K. (2005). Household production in Canada: measuring and valuing outputs. Dans T. V. Hoa (dir.), *Advances in Household Economics, Consumer Behaviour and Economic Policy* (p. 70–84).

Kanal, D. et Kornegay, J. T. (2019). Accounting for household production in the National Accounts, an update, 1965–2017. *Survey of Current Business*. Bureau of Economic Analysis des États-Unis.

Kingsbury, M. et Findlay, L. (2021). *Utilisation des services de garde avant et après l'école au Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021008/article/00004-fra.htm>

Landefeld, J. S., Fraumeni, B. M. et Wojtech, C. M. (2009). Accounting for household production: A prototype satellite account using the American Time Use Survey. *Review of Income and Wealth*, 55(2), 205–225.

Lefebvre, P., Merrigan, P. et Verstraete, M. (2009). Dynamic labour supply effects of childcare subsidies: Evidence from a Canadian natural experiment on low-fee universal childcare. *Labour Economics*, 16(5), 490–502.

Moyser, M. et Milan, A. (2018). Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario. *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2018001/article/54976-fra.htm>

Payne, C. et Vassilev, G. (2018). *Household satellite account, UK: 2015 and 2016*. Bureau de la statistique nationale du Royaume-Uni.

Schreyer, P. et Diewert, W. E. (2014). Household production, leisure, and living standards. Dans D. W. Jorgenson, J. S. Landefeld et P. Schreyer (dir.), *Measuring Economic Sustainability and Progress* (p. 89–114). University of Chicago Press.



Statistique Canada. (1995). *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation* (Études de comptabilité nationale, n° 3).

CEE-ONU. (2007). *Guide on Valuing Unpaid Household Service Work*.